

RÉFORME DES RETRAITES

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES ALERTENT SUR LES RISQUES D'APPAUVRISSEMENT DES SENIORS, D'AFFAIBLISSEMENT DES SOLIDARITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES, DE FORTE PÉNIBILITÉ DANS LES MÉTIERS DE L'HUMAIN ET DE BAISSÉ DU BÉNEVOLAT

Accompagnant des personnes âgées isolées et aux revenus modestes mais aussi des personnes en grande précarité de plus de 50 ans grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, les Petits Frères des Pauvres pointent les impacts négatifs du projet de réforme des retraites pour les seniors, les solidarités entre génération, la pénibilité des métiers de l'humain et l'engagement citoyen.

Les Petits Frères des Pauvres ont pris connaissance du texte de loi concernant la réforme des retraites. Ils tiennent d'abord à souligner que la pension minimum à 1 200€ brut est une avancée qui va dans le sens d'une lutte renforcée contre la pauvreté des retraités modestes à condition toutefois que les critères d'éligibilité ne restreignent pas drastiquement le nombre de personnes concernées. Néanmoins, cette mesure ne permettra pas aux 88 % des bénéficiaires du minimum vieillesse qui n'ont pas une carrière complète, très majoritairement des femmes, vivant seules, de sortir du seuil de pauvreté.

UN RISQUE ACCRU D'APPAUVRISSEMENT DES SENIORS

Les Petits Frères des Pauvres regrettent aussi que le projet de réforme ne propose pas un plan d'envergure pour l'emploi des salariés âgés, alors que le taux d'emploi des 55-64 ans, même s'il a fortement progressé en 20 ans, n'est que de 56 % en 2021, avec un taux d'emploi plus faible chez les femmes¹. Sans des mesures fortes pour favoriser l'emploi des salariés les plus âgés jusqu'à leur retraite, le risque est de voir exploser, avec le report de l'âge légal, les « NER » (seniors sans emploi ni retraite) dont le nombre était en 2015, selon la Drees, de 1,4 million de personnes âgées de 53 à 69 ans, en majorité des femmes, et dont 1/3 vivent sous le seuil de pauvreté.

Par ailleurs, alors que chaque année, plus de 20 000 dossiers de liquidation de retraite connaissent du retard dans leur traitement (source CNAV), l'association pointe le risque d'aggravation de la précarisation des personnes concernées si ce phénomène ne se résorbe pas.

UN RISQUE D'AFFAIBLISSEMENT DES SOLIDARITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Les Petits Frères des Pauvres font également part de leur inquiétude concernant la mise à mal des solidarités intergénérationnelles et du maintien du lien social qui risque d'être générée par le projet de réforme.

Dans une société en pleine transition démographique où on ne vit plus forcément en toute proximité de ses proches âgés, la réforme va aussi impacter, les relations des 60-64 ans avec leurs propres parents qui sont dans le Grand Age ou le très Grand Age, avec des besoins d'aide ou de soutien accru et

¹ <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-seniors-sur-le-marche-du-travail-en-2021>

un risque d'isolement relationnel plus important pour les aînés².

UN RISQUE DE HAUSSE DES SITUATIONS DE PÉNIBILITÉ DANS LES MÉTIERS DE L'HUMAIN

Entre 2010 et 2017, selon des données de la Sécurité sociale, le secteur de l'aide et de soins à la personne a connu une progression constante de la sinistralité. En 2017, sur l'ensemble des accidents du travail, plus de 16 % se sont produits dans le secteur de l'aide et de soins à la personne, alors même que ce dernier ne représente que 11 % des effectifs. Cette hausse de la fréquence des accidents du travail concerne particulièrement les métiers auprès des personnes âgées en établissement comme à domicile. Dans une société en pleine transition démographique où les métiers fortement féminisés de l'humain sont déjà en forte tension, pouvoir prendre soin des aînés, c'est aussi prendre soin de celles et ceux qui s'en occupent.

UN IMPACT NON NÉGLIGEABLE DE BAISSSE DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE POUR LE SECTEUR ASSOCIATIF

14 % des bénévoles réguliers et 15 % des nouveaux bénévoles des Petits Frères des Pauvres ont entre 60 et 65 ans, leur engagement représente plus de 200 000 heures de bénévolat par an. Le projet de réforme risque de priver notre association de jeunes retraités et retraitées qui souhaitent s'investir dans la durée et la régularité pour nous aider à lutter contre l'isolement des aînés, alors que celui-ci est en hausse.

Alors qu'on constate depuis deux ans dans de nombreuses associations, une réelle difficulté à trouver des bénévoles, alors que les femmes représentent près de 60 % des bénévoles dans les domaines du social, du caritatif et de l'humanitaire ou de 68 % dans l'éducation et la formation avec notamment une forte présence dans le soutien scolaire³, le projet de réforme risque de fragiliser encore plus et mettre à mal l'immense travail de cohésion sociale et de solidarité mené par l'ensemble du secteur associatif grâce à l'engagement bénévole.

Les Petits Frères des Pauvres seront bien évidemment très attentifs aux débats qui s'ouvrent aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

² [Baromètre Petits Frères des Pauvres/CSA 2021](#)

³ Etude CNCRESS/LEMNA « Genre et bénévolat » juin 2020